F1

MATERIALITY-Reporting, organisme de formation certifié Qualiopi

Produire et faire vérifier un rapport de durabilité

Choisir la bonne norme, préparer la preuve, réussir la vérification.

Un module collectif en classe virtuelle, puis un atelier individuel sur vos propres données.

DURÉE	PRIX	SESSIONS	FORMAT	PARTICIPANTS
7 h	**1 150 € HT**	**Nous consulter**	**Distanciel**	**10 max.**
2 demi-journées de 3 h 30 (modules 1 et 2)	module 1 : 450 € HT, module 2 : 700 € HT, TVA 20 % en sus	calendrier flexible	ou présentiel en intra	module 1



Formatrice
Dolores LARROQUE

Qualiopi processus certifié. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation. Consulter le certificat

Vous repartez avec

- Modèle de protocole de reporting
- Sommaire type de dossier de preuves
- Liste des dix questions avant vérification

Présentation

Depuis la directive Omnibus I (UE) 2026/470, l'obligation de rapport de durabilité est recentrée sur les entreprises qui dépassent à la fois 1 000 salariés et 450 M€ de chiffre d'affaires net. Les autres peuvent publier un rapport volontaire selon la norme volontaire VS, pour répondre aux demandes de leurs clients et de leurs banques.

Dans les deux cas, la valeur du rapport tient à sa capacité à être vérifié. Cette formation aide à choisir la norme, à écrire le protocole de reporting et à constituer le dossier de preuves qu'un vérificateur attend.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

1. Choisir entre les ESRS révisés et la norme volontaire VS selon sa situation
2. Bâtir un protocole de reporting
3. Constituer un dossier de preuves
4. Préparer la vérification avec son vérificateur

Prérequis

Aucun prérequis. Pour le module 2, apporter ses données et ses documents existants.

Programme détaillé

Module 1, classe virtuelle inter-entreprises	3 h 30

Séquence 1 (45 min) : Choisir la norme : ESRS révisés (règlement délégué (UE) 2026/1563) ou norme volontaire VS (règlement délégué (UE) 2026/1560). Seuils cumulatifs de la CSRD. Exercice 2026 : trois options au choix, à déclarer dans le rapport

Séquence 2 (60 min) : Le protocole de reporting : périmètre, sources, calculs, responsables

Pause (15 min)

Séquence 3 (60 min) : Le dossier de preuves : ce qu'un vérificateur attend. Point d'attention : le balisage numérique du rapport, en attente du texte européen

Séquence 4 (30 min) : Les dix questions à se poser avant la vérification

Module 2, atelier individuel par entreprise	3 h 30
Revue du protocole de reporting de l'entreprise	
Test du dossier de preuves sur un échantillon de données	
Plan d'action avant vérification, avec responsables et échéances	

Compétences développées

- Déterminer la norme de reporting adaptée à son entreprise
- Délimiter le périmètre du rapport en cohérence avec les comptes
- Décrire pour chaque donnée sa source, son calcul et son responsable
- Documenter les estimations et les données de la chaîne de valeur
- Organiser un dossier de preuves lisible par un vérificateur
- Convenir par écrit du programme de vérification

Public concerné

- Dirigeants de PME et d'ETI
- Responsables RSE, financiers et QSE
- Experts-comptables qui accompagnent leurs clients

Modalités pédagogiques

Classe virtuelle
Webconférence interactive, partage d'écran et sondages, 10 participants maximum

Atelier individuel
Séance confidentielle consacrée à vos documents et à vos données

Évaluation continue
Questionnaire de positionnement, quiz de validation, grille d'atteinte des objectifs

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement en amont du module 1
- Quiz de validation des acquis en fin de module 1
- Grille d'atteinte des objectifs en fin de module 2
- Évaluation de satisfaction à chaud et à froid à 3 mois

Documents délivrés

- Feuille d'émargement électronique par demi-journée
- Certificat de réalisation

Accès et accessibilité

Inscription au plus tard 22 jours calendaires avant la date de session. Le module 2 est planifié individuellement après le module 1. Prise en charge OPCO possible.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, modalités adaptées sur demande auprès de la référente handicap : formation@materiality-reporting.com

Dates et inscription

Dates : nous consulter, calendrier flexible selon la disponibilité des participants. Devis intra-entreprise et indicateurs de résultats sur la fiche en ligne.

Voir la fiche et s'inscrire →

LES NEUF FORMATIONS MATERIALITY-REPORTING

F1. Produire un rapport de durabilité | F2. Audit du rapport de durabilité | F3. IA et Audit | F4. Rapport CSRD / ESRS révisés | F5. Rapport volontaire VS | F6. Rapport normes GRI | F7. Questionnaire EcoVadis | F8. Analyse de double matérialité | F9. IA et ESG / RSE

MATERIALITY-Reporting, SAS au capital de 1 000 €, SIREN 795 350 438. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788267878 auprès du préfet de la région Île-de-France. Programme mis à jour le 20 novembre 2026.